

Formation Initiale Port de l'appareil respiratoire isolant - ARI

Objectifs de la formation :

Être capable de porter l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI) en toute sécurité.



Public visé

Tout personnel pouvant être amené à utiliser un ARI dans le cadre de son activité professionnelle



Pré requis

Aptitude médicale au port de l'ARI



Durée

3h30
8 personnes maximum par session



Lieu

Sur votre site

Théorie sur l'Appareil respiratoire isolant :

- > Responsabilités
- > Les domaines d'utilisation
- > Les contraintes liées au port de l'ARI
- > Description et fonctionnement
- > Contrôle de sécurité et mise en œuvre
- > Les règles d'entretien

Mise en pratique :

- > Contrôle et mise en œuvre
- > Parcours d'aisance
- > Reconditionnement

Méthodes pédagogiques :

- > Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants
- > Mise en situation pratique

Moyens mobilisés :

- > Les Appareils respiratoires isolants
- > Votre installation

A noter :

Le port des EPI est obligatoire pour cette formation



Modalités d'Evaluation

Questionnaire et mises en situation



Profil de l'intervenant

Professionnels de l'incendie et formateurs chevronnés, ils ont une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation.



Nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap.



Tarif, délai d'accès et modalités d'inscription : nous consulter